Questions au Feuilleton

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RADIO-CANADA

DÉPÔT DE L'APERÇU DE LA TECHNIQUE ET DES COÛTS DE LA TÉLÉDIFFUSION DES DÉLIBÉRATIONS PARLEMENTAIRES

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'aimerais déposer, aux termes de l'article 41(2) du Règlement, un aperçu établi par la Société Radio-Canada de la technique et des coûts que suppose la télédiffusion des délibérations parlementaires.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujour-d'hui aux questions n°s 4615, 5258, 5276, 5306, 5307, 5373, 5497 et 5522.

[Texte]

LES SUBVENTIONS DU CONSEIL DE RECHERCHES MÉDICALES À LA PROVINCE DU MANITOBA

Question nº 4615-M. Whiteway:

- 1. Pour les années a) 1973-1974, b) 1974-1975, c) 1975-1976, la province du Manitoba a-t-elle reçu des subventions (i) du Conseil de recherches médicales, pour la recherche médicale (ii) du Conseil national de recherches pour la recherche en physique (iii) du Conseil canadien de recherche en sciences sociales et sur les humanités et, dans l'affirmative, de quel montant dans chaque cas?
- 2. Pour l'année 1974-1975, combien de personnes la province du Manitoba a-t-elle affectées à la recherche médicale et de ce nombre, combien perdront leur emploi à cause du récent gel des fonds du Conseil de recherches médicales?
- 3. Pour l'année 1974-1975, le Conseil de recherches médicales a-t-il financé des projets dans cette province et, dans l'affirmative, a) lesquels, b) certains projets seront-ils touchés par le récent gel des fonds du Conseil et, dans l'affirmative, combien?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Le Conseil de recherches médicales, le Conseil national de recherches et le Conseil des Arts du Canada m'informent comme suit: 1. (i)* \$2,395,442; \$2,253,839; \$2,282,664. (ii) 1973-1974, \$2,261,130; 1974-1975, \$2,323,537; 1975-1976, (Prévision) \$2,628,863. (iii) Aucune subvention.

- *A NOTER: Ces chiffres se réfèrent aux subventions accordées aux chercheurs dans la province du Manitoba.
 - 2. Le Conseil ne possède pas de données à ce sujet.
- 3. Oui. a) En 1974-1975, le Conseil de recherches médicales a financé 90 projets, 1 groupe du CRM et 2 projets divers; il a également fourni des subventions générales de recherche aux doyens des facultés de médecine, d'art dentaire et de pharmacie, et 7 subventions pour l'entretien des appareils de recherche. Les détails relatifs aux projets subventionnés en 1974-1975 figurent dans le rapport du président du Conseil de recherches médicales pour l'année 1974-1975, déposé à la Chambre le 17 juin 1975; b) Parmi ces

projets, 39 ont été complétés ou se sont terminés au cours de la période écoulée. En ce qui a trait aux projets qui se poursuivent en 1976-1977, 32 projets ainsi que le groupe du CRM ont été assujettis à une réduction de 3% au niveau des fonds autorisés pour la conduite de recherches, et les subventions générales de recherche ont été réduites du tiers pour cette année. Sept projets qui auraient normalement été assurés d'un soutien pour toute l'année 1976-1977 ne seront subventionnés que pour huit mois et deux autres projets seront subventionnés pour trois mois au lieu de douze. Ces chiffres, bien entendu, ne tiennent pas compte des sommes additionnelles de \$2 millions qui ont été allouées récemment au Conseil de recherches médicales. Il est attendu qu'une décision quant à la disposition de ces fonds supplémentaires soit prise par le Conseil lors de sa réunion les 8-11 juin 1976.

LE PROGRAMME DE PRÊTS POUR LA RÉNOVATION DES FERMES—LES PRÊTS CONSENTIS AUX AGRICULTEURS DU COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

Question nº 5258—M. Caouette (Témiscamingue):

- 1. Depuis la mise en vigueur du Programme de prêts pour la rénovation des fermes, quel a été le montant global de subventions accordées aux agriculteurs de la circonscription électorale de Témiscamingue?
- 2. a) Combien d'agriculteurs de cette circonscription ont fait une demande pour obtenir un tel prêt, b) ont reçu jusqu'ici de tels prêts, c) le lieu de résidence de ces agriculteurs?
- 3. Dans chacun des prêts accordés, quels sont a) le nom des institutions prêteuses, b) le taux moyen, c) la période de remboursement?
- M. Jacques-L. Trudel (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): En vertu du Programme de prêts pour la rénovation des fermes, le gouvernement se porte garant des prêts consentis par les prêteurs privés. On ne maintient pas par circonscription électorale de statistiques sur les garanties de prêts.

L'INSTALLATION D'APPAREILS DANS LES BUREAUX DE HAUTS FONCTIONNAIRES

Question nº 5276-M. Coates:

- 1. Depuis la nomination de l'actuel sous-ministre de la Santé, quels appareils ou accessoires a-t-on fait installer dans son bureau et à quel
- 2. Y a-t-il des règlements du Conseil du Trésor ou du ministère des Travaux publics qui régissent l'installation d'appareils tels que cuisinières, réfrigérateurs, lave-vaisselle et autres, dans les bureaux des hauts fonctionnaires et, dans l'affirmative, quelle est l'application générale de ces règlements?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Les ministères de la Santé nationale et du Bien-être social, des Travaux publics et le Conseil du Trésor m'informent comme suit: 1. Aucun appareil ou accessoire n'a été installé dans le bureau du sous-ministre de la Santé. Cependant, on a versé la somme de \$1,006 pour un lave-vaisselle, un réfrigérateur et une cuisinière lors du déménagement des bureaux du côté de la Santé dans de nouveaux locaux. Ces appareils sont attenants à la salle de conférence des exécutifs et sont à la disposition des fonctionnaires du ministère qui se servent de la salle de conférence.